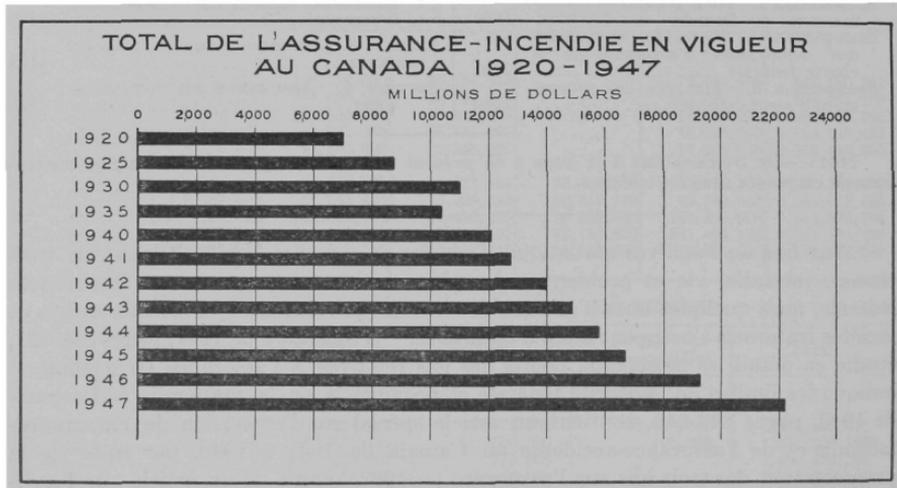


Sous-section 1.—Total général de l'assurance-incendie au Canada

Une partie de l'assurance souscrite chaque année est vendue par les compagnies munies de licences et de permis provinciaux. Ces compagnies limitent d'habitude leur activité à la province où elles ont été constituées. Elles peuvent toutefois être autorisées à vendre de l'assurance en d'autres provinces.

Dans l'analyse plus détaillée de l'assurance-incendie, au tableau 2, les statistiques ne visent que les compagnies à charte fédérale qui, d'ailleurs, comme l'indique le tableau 1, répondent pour 90 p. 100 environ de l'assurance en vigueur.



1.—Assurance-incendie au Canada, 1947

Détail	Assurances souscrites, montant brut	En vigueur à la fin de l'année, montant net	Primes souscrites, montant net	Réclamations payées, montant net
	\$	\$	\$	\$
Compagnies à charte fédérale.....	22,148,561,127	19,926,683,282	86,774,952	39,513,014
Compagnies à charte provinciale—				
a) Dans les provinces où elles ont été constituées.....	1,199,630,347	1,784,810,851	7,368,416	3,588,855
b) Dans les autres provinces.....	179,572,110	184,941,077	1,119,350	592,493
Totaux, compagnies à charte provinciale.....	1,379,262,457	1,969,751,928	8,487,766	4,181,348
Lloyds, Londres.....	370,728,113	365,249,291	2,739,942	1,388,434
Totaux généraux.....	23,898,491,697	22,261,684,501	98,002,660	45,082,796

Sous-section 2.—Activité des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale

La tendance de la moyenne des taux d'assurance-incendie a été généralement à la baisse, bien que l'augmentation des pertes causées par le feu de 1941 à 1946 ait eu pour effet de la freiner. La valeur accrue des immeubles assurables et de leur contenu porte la prime à monter en dépit de la tendance du taux moyen à la baisse.